

Canadian Ski Marathon Incorporated
États financiers
Pour l'exercice terminé le 30 avril 2026

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
État de la situation financière	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des résultats	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 12



Tél./Tel: 613-237-9331
Télec./Fax: 613-237-9779
www.bdo.ca

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP
180 Kent Street
Suite 1700
Ottawa ON K1P 0B6 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil d'administration de Canadian Ski Marathon Incorporated

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Canadian Ski Marathon Incorporated (l'entité), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2026 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 avril 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP, une société canadienne à responsabilité limitée/société en nom collectif à responsabilité limitée, est membre de BDO International Limited, société de droit anglais, et fait partie du réseau international de sociétés membres indépendantes BDO.

BDO Canada LLP, a Canadian limited liability partnership, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada S.R.L./S.E.N.C.R.L./LLP

Comptables professionnels agréés¹

Ottawa (Ontario)

September 11, 2026

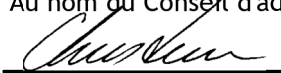
CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A143720

Canadian Ski Marathon Incorporated

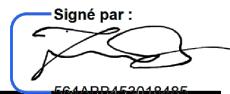
État de la situation financière

30 avril	2026	2025
Actif		
Court terme		
Encaisse	79 918 \$	37 186 \$
Apports à recevoir et autres créances (Note 2)	47 266	103 770
Stocks	39 007	41 135
	<u>166 191 \$</u>	<u>182 091 \$</u>
Passif et Actif net		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	41 474 \$	43 220 \$
Effet à payer (Note 5)	<u>90 537</u>	<u>117 063</u>
	132 011	160 283
Actif net		
Actif net non affecté	<u>34 180</u>	<u>21 808</u>
	<u>166 191 \$</u>	<u>182 091 \$</u>

Au nom du Conseil d'administration:

 Président

Signé par :



564ADB458048485...

Trésorier

Canadian Ski Marathon Incorporated
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 30 avril	2026	2025
Solde, début de l'exercice	21 808 \$	17 746 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>12 372</u>	<u>4 062</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>34 180 \$</u>	<u>21 808 \$</u>

Canadian Ski Marathon Incorporated

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 30 avril	2026	2025
Produits		
Activités	386 275 \$	333 096 \$
Subventions provinciales	41 000	41 000
Contributions privées de particuliers	27 577	63 460
Commandites privées	20 016	25 896
Subventions municipales	12 000	12 000
Autres produits	6 580	15 444
	<u>493 448</u>	<u>490 896</u>
Charges		
Activités	296 580	333 191
Assurance	3 708	3 376
Créances douteuses	-	5 000
Frais bancaires	10 466	9 886
Frais d'adhésion et licences	1 546	2 194
Frais de bureau	13 908	55 864
Honoraires professionnels	27 032	24 027
Loyer	13 105	12 000
Publicité et promotion	9 003	4 957
Salaires et avantages sociaux	98 241	29 559
Téléphone	7 487	6 780
	<u>481 076</u>	<u>486 834</u>
Excédent des produits sur les charges	12 372 \$	4 062 \$

Canadian Ski Marathon Incorporated

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 avril	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	12 372 \$	4 062 \$
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Apports à recevoir et autres créances	56 503	8 530
Stocks	2 128	(10 656)
Créditeurs et frais courus	(1 744)	6 659
Effet à payer	(26 528)	-
	42 731	8 595
Augmentation nette de la trésorerie	42 731	8 595
Encaisse, début de l'exercice	37 186	28 591
Encaisse, fin de l'exercice	79 917 \$	37 186 \$

Canadian Ski Marathon Incorporated

Notes complémentaires

30 avril 2026

1. Principales méthodes comptables

Nature et le but de l'organisme	Canadian Ski Marathon Incorporated (l'organisme) est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Canadian Ski Marathon Incorporated s'engage à organiser un évènement de ski de fond. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.
Référentiel comptable	Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur les apports à recevoir et autres créances.
Comptabilisation des produits	<u>Apports</u> L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. <u>Activités</u> Les produits d'activités de l'évènement du marathon sont constatés lorsque le marathon a lieu.
Stocks	Les stocks comprennent différents articles promotionnels. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur des stocks passés en charges est de 11 821 \$ (2025 - 6 423 \$).

Canadian Ski Marathon Incorporated

Notes complémentaires

30 avril 2026

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers Les instruments financiers dans des conditions de pleine concurrence sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement moins la dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont passés en charge pour les éléments évalués à la juste valeur et ils sont portés au débit de l'instrument financier pour les éléments évalués au coût après amortissement.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a des indicateurs d'une perte de valeur. Lorsqu'un changement important dans le calendrier ou les flux de trésorerie futurs de l'actif financier est identifié, la valeur comptable de cet actif est réduite et le montant est constaté à titre de dépréciation dans le résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne dépasse pas le montant qui aurait été constaté à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée, et le montant de la reprise de valeur est comptabilisé en résultat net.

Apports reçus sous forme de services Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider Canadian Ski Marathon Incorporated à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les apports de biens et de services qui sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de Canadian Ski Marathon Incorporated et qui auraient dû autrement être achetés par Canadian Ski Marathon Incorporated sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport.

Canadian Ski Marathon Incorporated

Notes complémentaires

30 avril 2026

2. Apports à recevoir et autres créances

	2026	2025
Apports à recevoir	21 037 \$	65 144 \$
Taxes à la consommation à recevoir	26 229	38 626
	<u>47 266 \$</u>	<u>103 770 \$</u>

3. Effet à payer

	2026	2025
Effet à payer, sans garantie, sans intérêt, remboursable par versements annuels de 25 000 \$.	90 537 \$	117 063 \$

Canadian Ski Marathon Incorporated

Notes complémentaires

30 avril 2026

4. Instruments financiers

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit lié aux apports à recevoir. La plus grande partie des apports à recevoir de l'organisme provient de sources gouvernementales et l'organisme met tout en oeuvre pour respecter les critères d'admissibilité afin de recevoir le financement correspondant.

Il n'y a eu aucune variation du risque par rapport à l'exercice précédent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Canadian Ski Marathon Incorporated éprouve des difficultés à honorer ses obligations liées à des passifs financiers. Le risque de liquidité comprend le risque que, en raison des besoins en trésorerie opérationnels, Canadian Ski Marathon Incorporated n'ait pas suffisamment de fonds pour régler une transaction à la date d'échéance; soit forcé de vendre des actifs financiers à un montant plus bas que le prix du marché; ou sera dans l'impossibilité de régler ou recouvrir un actif financier. Canadian Ski Marathon Incorporated est exposé à un risque lié principalement de ses créditeurs et l'effet à payer.

L'approche de Canadian Ski Marathon Incorporated pour gérer la liquidité consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il aura toujours un flux de trésorerie suffisant pour financer ses activités et faire face à ses dettes lorsqu'elles sont exigibles, tant dans des conditions normales que perturbées.

Il n'y a eu aucune variation du risque par rapport à l'exercice précédent.

5. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.
